



**Ensemble...notre avenir**

**Assemblée générale annuelle  
Retraite active de Peel  
Centre Communautaire Frank McKechnie  
17 mai 2022**

**1. Mot de bienvenue**

La présidente Lorraine Gandolfo remercie les participantes et participants qui ont accepté de se joindre en personne à notre cinquième Assemblée générale au centre Frank McKechnie.

**2. Élection d'une présidence et d'une secrétaire d'assemblée :**

**Proposition : 17-05-2022-1**

Il est résolu que Jean-Luc Bernard et Françoise Myner agissent comme président et secrétaire d'assemblée respectivement.

Proposé par : Adrien Gaudet

Appuyé de : Lise Fortier

Adopté à l'unanimité

**3. Adoption de l'ordre du jour :**

**Proposition : 17-05-2022-2**

Il est résolu que l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 17 mai 2021 soit adopté tel que présenté, en ajoutant un item à varia proposé par Francine Grainger :  
- utilisation du masculin dans nos Statuts et Règlements.

Proposé par : Jocelyne Samson

Appuyé de : Camille Sundue

Adopté à l'unanimité.

**4. Vérification du quorum :**

La secrétaire de RAP confirme qu'il y a quorum (nombre de 20 requis)

**5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 juin 2021 :**

**Proposition : 17-05-2022-3**

Il est résolu que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de Retraite active de Peel du 22 juin 2021 soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Jacques Fortier  
Appuyé de : Carmen Gauthier  
Adopté à l'unanimité.

## **6. Présentation du rapport annuel :**

Le président d'assemblée invite la présidente de RAP Lorraine Gandolfo à présenter le rapport annuel :

Au cours de la dernière année nous avons offert une panoplie d'activités en virtuel et en personne au centre communautaire Frank McKechnie qui continue de nous soutenir ainsi que nos autres partenaires, le East Mississauga Community Health Center et Wellfort qui nous permet d'avoir accès à l'excellent Patrick Padja pour alimenter nos sessions sur la santé et la nutrition. Les subventions obtenues par la Fondation Trillium, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et le ministère des aînés de l'Ontario nous ont permis de développer un plan stratégique, d'améliorer notre site web et de développer une programmation artistique dont le point culminant a été la création d'une chorale et d'une Expo Arts le 27 avril dernier. Nous envisageons l'avenir avec enthousiasme mais nous avons surtout besoin d'appui de bénévoles pour mettre la main à la pâte en se joignant à des petits comités ou même le conseil d'administration.

La présidente remercie les membres pour leur loyauté et leur appui soutenu.

Y a -t-il des questions ?

Combien de membres sont inscrits ? Nous sommes rendus à 112 membres qui paient une cotisation.

Carmen Gauthier est ravie par ce rapport annuel et remercie Lorraine Gandolfo pour son leadership ainsi que le comité de programmation et le conseil d'administration actuel.

### **Proposition : 17-05-22-4**

« Il est résolu que le rapport annuel de RAP soit reçu tel que présenté. »

Proposé par : Jacques Fortier  
Appuyé de : Claire McCullough  
Adopté à l'unanimité

## **7. Présentation des états financiers :**

Le président d'assemblée invite la trésorière de RAP, Édith Groleau à présenter les états financiers.

### **Proposition : 17-05-2022-5**

« Il est résolu que les états financiers 2021-2022 soient reçus tel que présentés. »  
Aucune question.

Proposé par : France Lemay  
Appuyé de : Jocelyne Samson  
Adopté à l'unanimité

#### **8. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023 :**

La trésorière présente les prévisions budgétaires. Elle remercie Lise Fortier qui agit comme deuxième signataire et Paul Myner pour ses conseils comme comptable bénévole.

Y-a-t-il des questions ?

- Camille Sundue demande des précisions sur la publicité.

#### **Proposition : 17-05-2022-6**

« Il est résolu que les prévisions budgétaires **2022-2023** soient adoptées. »

Proposé par : Ginette Masaro  
Appuyé de : Lise Dubé  
Adopté à l'unanimité

#### **9. Proposition des amendements –Statuts et Règlements :**

Le président confirme que les amendements ont été envoyés aux membres avec la convocation (conforme aux Statuts & Règlements) et il invite la présidente de RAP d'expliquer la raison qui motive ces changements.

La comparaison des amendements proposés est en annexe.

Aucune question.

#### **Proposition : 17-05-2022-7**

« Il est résolu que les amendements aux Statuts et Règlements soient adoptés tel que proposés. »

Proposé par : Céline Jacques  
Appuyé de : Jocelyne Samson  
Adopté à l'unanimité

#### **10. Élection d'une présidence d'élection :**

#### **Proposition : 17-05-2022-8**

« Il est résolu que Jean-Luc Bernard soit le président d'élection. »

Proposé par : Jacques Fortier  
Appuyé de : Édith Groleau  
Adopté à l'unanimité

## **11. Élection des membres du conseil d'administration :**

Le président d'élection présente la procédure d'élections avant une petite pause de 5 minutes. Dans le cas d'une élection il est proposé que Richard Gauthier soit nommé scrutateur.

Proposé par : Adrien Gaudet  
Appuyé par : Francine Grainger  
Adopté à l'unanimité

Le président d'élection confirme le nombre de postes à combler (4) et présente les mises en candidature reçues :

1. Françoise Myner      proposé par Lise Fortier et appuyé par Édith Groleau
2. Adrien Gaudet      proposé par Françoise Myner et appuyé par Édith Groleau
3. Édith Groleau      proposé par Lise Fortier appuyé par Lorraine Gandolfo
4. Élane Molgat      proposé par Jacques Fortier appuyé par Lise Fortier

Le président demande s'il y a d'autres candidatures (trois fois).

« Il est résolu que Françoise Myner, Adrien Gaudet, Édith Groleau et Élane Molgat soient élus au conseil d'administration de Retraite active de Peel. » Ces postes sont d'une durée de 2 ans. Les autres membres du conseil d'administration sont: Lise Fortier, Jacques Fortier et Lorraine Gandolfo.

Proposé par : Ginette Masaro  
Appuyé par : Huguette Lehoux  
Adopté à l'unanimité

## **12. Varia**

- Utilisation du masculin dans les Statuts et Règlements.

Françine Grainger demande si nous tenons compte de la diversité de genres dans nos Statuts et Règlements. La note suivante est insérée en début du document : « Le genre masculin est utilisé sans discrimination pour faciliter la lecture qui texte. Après discussion, il est recommandé que le conseil d'administration s'assure qu'une phrase plus inclusive soit insérée dans les Statuts et Règlements pour bien refléter la diversité de nos membres.

## **14. Clôture :**

Proposé par : Adrien Gaudet  
Appuyé de : Camille Sundue

« Que l'Assemblée générale annuelle du 17 mai 2022 soit levée. ».

Proposée par : Jacques Fortier  
Appuyé par : Ginette Masaro